

Un séjour de près de cinq ans dans ce pays, en qualité de représentant de Sa Majesté, m'a fait porter un intérêt profond et constant à ses affaires; et je ne saurais trop apprécier l'avantage qui m'a été donné de pouvoir prendre part à l'administration du Canada et veiller de près au fonctionnement des institutions sages et libres qui vous régissent.

Je serai heureux si, à l'avenir, je puis, comme vous avez bien voulu le suggérer, mettre mon expérience au profit des intérêts de ce pays ou de son bien-être. Quoi qu'il en soit, je ne pourrai conserver pour le Canada d'autres sentiments que ceux de l'amitié à laquelle me lie la plus profonde reconnaissance, l'attachement et le respect.

Après un séjour agréable de plusieurs années au milieu de vous, je suis fondé, je l'espère, à vous féliciter sur le fait que, pendant ce temps les principes importants de la constitution fédérale ont subi victorieusement l'épreuve de l'expérience, et sont considérés aujourd'hui comme formant la base d'un système politique durable et adapté aux besoins de votre pays.

Vos rapports avec la mère-patrie ont été marqués, sans exception, par la plus franche cordialité. Il n'y a jamais eu de divergence d'opinion sérieuse entre le gouvernement de Sa Majesté et celui du Canada. Un libre échange d'opinions entre ces deux gouvernements a, dans tous les cas, fait ressortir l'accord étroit qui les unit sur toutes les questions d'un intérêt vital; et cet accord, je le crois, rélève l'estime toujours grandissante que nourrissent l'un envers l'autre les peuples sur lesquels repose l'autorité de ces gouvernements.

Je me réjouis d'apprendre que vous vouliez bien reconnaître l'intérêt profond que m'inspire le progrès matériel de ce pays, et j'ai vu avec une satisfaction particulière votre allusion au parachèvement de la voie ferrée nationale qui unit aujourd'hui les provinces, œuvre qui a non seulement contribué largement à la consolidation du pays, mais a de plus fortifié l'empire et agrandi ses ressources.

Je me félicite d'avoir pu encourager, en m'y associant, les généreux efforts du peuple canadien dans la voie des beaux-arts, de la littérature et des sciences; et c'est avec plaisir que j'ai constaté que ces efforts avaient été couronnés de succès.

Messieurs, je ne puis passer sous silence l'allusion que vous faites à ma nomination au poste de représentant de Sa Majesté dans une autre partie de l'Empire, bien différente, il est vrai, de celle qui est en ce moment l'objet de vos travaux, mais étant aussi partie intégrale de cet Empire dont les intérêts sont chers à tout sujet de Sa Majesté. Vos félicitations sur ma nomination et votre empressement à juger favorablement le choix qu'on a fait de moi pour remplir un poste aussi important que difficile, m'encourage à assumer toute la responsabilité qui s'y rattache.

Vos souhaits de bonheur sont sincères, j'en suis certain, et c'est avec un vif sentiment de reconnaissance que j'ai reçu l'expression du regret que vous cause notre départ du Canada.

L'allusion si aimable que vous faites à celle qui a partagé avec moi le bonheur des cinq années que j'ai passé au milieu de vous, nous est à tous deux très sensible. Au nom de Lady Lansdowne et en mon nom, je vous remercie de votre délicate attention. Nous avons eu, pendant notre séjour au Canada, l'avantage de lier connaissance avec un bon nombre des membres des Communes et du Sénat, et le souvenir de cette intimité avec les représentants du peuple canadien sera toujours pour nous une source de satisfaction, d'autant plus que vous nous avez donné l'assurance que l'estime que nous avons pour vous a été payée de retour.

Je ne manquerai pas de faire connaître à Sa Majesté votre dévouement inaltérable pour sa personne et votre loyauté à l'Empire.

C'est en son nom que je vous remercie et que je souhaite vivement à la population qui vous a confié la mission sacrée de sa veiller ses intérêts dans les conseils de la nation, toutes les bénédictions nécessaires à l'établissement solide de la grandeur et de la bonne renommée du Canada.

J'espère que la Providence lui permettra longtemps encore d'offrir au monde le beau spectacle d'un peuple uni et content; d'un peuple non seulement fier de sa prospérité et confiant en son avenir, mais se glorifiant des liens qui l'unissent à l'Empire britannique, et prêt à contribuer à la grandeur et au renom de la Couronne.

LANSDOWNE.

22 mai 1888.

La Chambre étant revenue.

M. TROW : Je n'ai pas l'intention de faire subir à cette Chambre un discours, pour la simple raison que les députés sont impatients de retourner à leurs foyers. Les reporters désirent vivement partir eux aussi, et ils ne tiennent pas du tout à noter mes remarques déçues, en cette occasion. Le personnel des *Débats* a été très occupé pendant la présente session, ayant eu à rapporter plus de quatre-vingt-dix-neuf discours sur un seul sujet; et je suppose qu'il n'est pas avide de faire de nouveaux rapports. Nous avons eu en somme une session très utile, et je crois qu'elle produira beaucoup de bien dans tout le pays. Cette longue discussion que nous avons eue sur la réciprocité illimitée, la plus importante question soulevée depuis la confédération, n'a pas été surpassée sous le rapport des talents déployés par les deux partis, et les honorables députés de la droite admettront toute leur vie, je le suppose, que l'opposition a apporté les meilleurs arguments dans ce débat. L'opinion publique est en notre faveur; le courant

a changé dans tout le pays, et cette mesure, plus que toutes autres, va placer la gauche dans une position avantageuse. Que dis-je! le ministre des finances même s'est converti. Il lui a été malheureusement impossible, pour cause de maladie, d'assister au débat, mais il a sans doute lu les discours faits par les députés de l'opposition, et ils l'ont évidemment fortement impressionné, car lorsqu'il est arrivé ici il a détruit ce que ses partisans avaient dit sur cette même question. J'ai été surpris du calme avec lequel ses partisans ont reconnu qu'ils avaient erré pendant des semaines et avaient exprimé des sentiments diamétralement opposés à ceux auxquels il a donné cours.

La deuxième mesure de grande importance a été celle relative au désaveu, et je suis heureux que cette question, qui a créé tant d'excitation au Nord-Ouest, soit réglée. Je suis sérieusement d'avis que l'exercice de ce droit de désaveu a paralysé pendant des années l'immigration. Je crois qu'il était de nature à entraver et qu'il a de fait entravé l'immigration durant l'année. Maintenant c'est fini. J'ignore si vous avez payé votre sifflet trop cher, car une grande partie du Nord-Ouest est tout à fait impropre à la colonisation. Va sans dire que vous n'aviez aucun contrôle sur le Manitoba ni sur la Colombie-Anglaise, mais la nouvelle partie du Manitoba et le Nord-Ouest se trouvaient seuls affectés par l'exercice du veto. J'ai entendu dire au ministre de l'agriculture que même jusqu'à ce jour le nombre des immigrants est plus considérable qu'il ne l'a été depuis quelques années. J'espère que l'on va donner l'encouragement nécessaire et que des lignes rivales vont être construites dans cette grande contrée, car c'est une grande contrée. Nous avons là des millions d'acres de terre propres à la culture, et tout notre avenir repose sur le développement de cette contrée. Je crois que la détermination que le gouvernement a prise pendant la présente session, bien qu'il l'ait différée aussi longtemps, amènera l'établissement de cette grande contrée.

Le gouvernement a certes eu ses épreuves pendant la session, et nous regrettons tous la fin soudaine et inattendue de notre ami respecté le ministre de l'intérieur. Nous le respectons tous. Je l'ai rencontré plusieurs fois au Nord-Ouest. Il se renseignait parfaitement sur les devoirs de sa charge, et il n'y avait pas un seul homme dans cette Chambre, ni dans tout le pays, qui fût plus apte à remplir cette position que peu l'honorable M. Thomas White.

Le gouvernement a aussi été éprouvé par la maladie du ministre des chemins de fer. Il m'a fait plaisir de le voir aujourd'hui à son siège, et j'espère qu'il va se rétablir et reprendre sa place dans les conseils de la nation. Ses forces et sa santé semblent s'être renouvelées, et j'espère que ce changement va se continuer.

Les autres ministres ont été assidus dans l'accomplissement de leurs devoirs. Il y en a parmi eux qui peuvent travailler au comité des chemins de fer toute la journée, et à la Chambre toute la nuit.

Le chef du gouvernement est obligé parfois de prendre un peu de repos, mais en somme il a été très assidu, et je crois qu'il a rajeuni; nous désirons tous qu'il continue à vivre longtemps encore, sans cependant rester à la droite, mais qu'il vive encore au moins un quart de siècle, et continue, du côté gauche de cette Chambre, à donner ses conseils au peuple.

Sir JOHN A. MACDONALD : Au contraire.

M. TROW : Je ne connais aucune administration qui, étant restée longtemps au timon des affaires, ne se soit pas corrompue. Les ministres sont devenus extravagants, mais pas plus que de coutume.

Nous avons appris une leçon au cours de la présente session. Le ministre des finances a proposé un nouveau moyen de payer notre dette. D'un trait de plume il peut avoir payé \$53,000,000. Je doute qu'il y ait dans le pays beaucoup de gens qui croient à la possibilité de faire cela,